

AVERTISSEMENT

Le Commissariat aux Assurances (CAA) met en garde le public à l'égard de personnes prétendant opérer pour le compte de la société de courtage OPTA COURTAGE S.A. en proposant des placements financiers, entre autres dans la culture du cannabis légal et les crypto-monnaies.

Pour crédibiliser leur démarche elles indiquent le site Internet <https://opta-courtage.com> ainsi que l'adresse 76 route de Thionville, L-2610 Luxembourg.

Le CAA informe le public que le site Internet utilise frauduleusement le nom de la société de droit luxembourgeois OPTA COURTAGE S.A. qui est dûment agréée au Luxembourg comme société de courtage en assurances conformément à la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances, dont l'adresse est 74 route de Thionville, L-2610 Luxembourg et dont le site <https://optacourtage.com> ne présente aucun lien avec le site Internet visé par l'avertissement.

Luxembourg, le 10 janvier 2020